

# LETTRE OUVERTE des PERSONNELS DE LA PJJ de BESANCON

## EN GREVE LE 22 MARS

Ce jeudi 22 Mars des personnels de la PJJ étaient en grève (avec les agents de toutes les fonctions publiques) pour la défense d'un service public de qualité, accessible pour tous et toutes et vecteur de cohésion sociale.

Mais la PJJ c'est quoi ? c'est un service éducatif du Ministère de la justice qui intervient sur décisions des magistrats , tant d'un point de vue civil (investigation dans le cadre de la protection de l'enfance) que pénal (mineurs ayant commis des actes délictueux....mais qui n'en restent pas moins enfant!)

Et que se passe-t-il dans notre administration ? Comme partout les chiffres envahissent le quotidien ....et ne sont pas pris en compte quand ça déborde , c'est-à-dire tout le temps !

Des locaux inadaptés à l'accueil du public (ou qui ferment comme à Dole ), des voitures en nombre insuffisant pour assurer les nombreux déplacements liés aux suivis des jeunes et des familles, structures d'accueil (foyer) éloignées des lieux de résidence habituelle des jeunes (temps de déplacement de plus en plus important), très nombreux « dossiers » en attente du fait d'un manque de moyens humains( éducateur , AS, psychologue), des secrétariats débordés par l'accueil physique et téléphonique et sous la pression permanente des injonctions administratives, des responsables d'unité qui doivent tout assumer (suivi des véhicules, chiffrage et rendu compte de l'activité , soutien aux collègues et animation pédagogique, voir le photocopieur qui marche plus , assumer les « dossiers « en attente »., gérer les plannings et les permanences.....).

Bien entendu on n'oublie pas tous les autres professionnels qui assument un suivi au delà de la norme, par engagement mais qui s'épuisent.

Les conditions de travail sont devenues intolérables et nos directions (franche-comté ; région grand centre ou national) n'assument aucune responsabilité sur les risques psycho-sociaux ,la santé sécurité au travail, les conditions de travail , les moyens alloués ....s'en protégeant en renvoyant aux normes bureaucratiques sur lesquelles ils n'auraient aucun moyen d'intervention. Ils préfèrent donc pressurer leurs agents quelqu'en soient les conséquences sur la santé des agents ou la qualité du travail fourni !

Pire , notre administration veut « investir » dans un nouveau CEF (centre éducatif fermé) sur Besançon, CEF qui ne répond qu'à une commande sécuritaire , très éloignée des préoccupations des personnels et des besoins des jeunes suivis !

Les CEF , les quartiers mineurs , les lieux privatifs de liberté débordent (à un coût financier très important), et les solutions individualisées , éducatives , de terrain sont en constante diminution que ce soit dans les dispositifs habilités comme dans les services publics .

Et on ne pense plus autour de ces enfants d'autres réponses éducatives tant ces références deviennent la norme, ce qui s'impose !

Le choix sécuritaire , au delà du coût direct , a un impact énorme à terme sur le sentiment d'abandon que vivent les plus démunis, sortis malgré eux du lien social , de l'insertion ,de l'économie, de toute projection possible !

Le refuge alors de certains jeunes dans des conduites délinquantes qui permettent à la fois un sentiment d'appartenance et des revenus financiers (dans un monde individualisé où est magnifiée la réussite sociale et économique), même s'il est justement condamnable, trouve peut-être là une explication partielle ?

L'état a recours à de plus en plus de contractuels précarisés et sous payés, vu les qualifications demandées et les responsabilités assumées !

Les personnels des tribunaux ne peuvent plus exercer sereinement leur métier face au manque de moyens humains, et les procédures s'étalent , durent au détriment des justiciables, et d'une bonne diffusion de l'information entre professionnels du même Ministère!

Les agents ne doivent plus exercer un métier (reconnu , qualifié , rémunéré à sa juste valeur), mais remplir des missions, et des tableaux, rentrer dans des normes et des quotas dans une déshumanisation quotidienne.

La « gestion » des agents hyper individualisée, sur le seul critère du mérite (notion qui renvoie à la seule obéissance aveugle au carcan administratif imposé, en dehors de toute notion liée au métier et à la formation exigée)) créé à l'interne des oppositions et des tensions préjudiciables à un travail serein et collectif, et renvoie en permanence à une responsabilité individuelle qui dédouane l'administration de toute responsabilité institutionnelle.

Le prétexte de la dette n'est qu'un leurre pour mener une politique d'exclusion, de répression,d'opposition qui n'a jamais aidé ni les individus , ni le vivre ensemble , ni le lien social indispensable à toute démocratie.

Les choix politiques faits par notre gouvernement (et les précédents) , d'opposer les fonctionnaires (soit disant privilégiés et qui coûteraient trop

chers!) au reste de la communauté humaine ne va qu'accentuer les différences sociales et économiques et contribuer à l'appauvrissement de notre société !

C'est aussi pour ça que nous étions en grève, pas que pour les conditions salariales et statutaires , qui pourtant si elles sont collectivement défendues , participeront à un vrai renouvellement démocratique dans l'intérêt commun !

Les personnels grévistes PJJ de Besançon

Pour tout contact : Mme ORLANDINI Sandrine (CGT) 03 63 01 74 83  
M.RIGOLOT Xavier (SNPES/FSU) 03 63 01 74 83

(lettre ouverte adressée aux collègues, à notre direction , aux élus, à la presse, et au TGI de Besançon)